

LANGRES & CO



ÉDITO

Construire, aménager ou rénover un bâtiment représente un investissement important.

Avant tout projet, venez rencontrer un professionnel du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui vous guidera **gratuitement** dans vos démarches ! À travers une approche pédagogique, une équipe pluridisciplinaire d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, de spécialistes de la maîtrise de l'énergie, etc., vous informe et vous conseille sur de nombreux sujets. De l'implantation d'une construction à sa conception, en passant par l'utilisation des énergies renouvelables, des professionnels vous donnent des idées pour réaliser au mieux vos projets.

Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils les plus adaptés qui vous permettront de valoriser votre projet, le CAUE vous accueille à Langres, dans les locaux de l'urbanisme et sur rendez-vous les mardis 13 avril, 11 mai et 8 juin 2021.

Le CAUE
de la Haute Marne



PROJET DU TERRITOIRE
L'interview du Président



CONSEIL CITOYEN
La parole est à vous !



URBANISME
Nouveauté : les actes dématérialisés

TOUJOURS LÀ ET TOUJOURS PRUDENTS !



Retour en images



- 1 - Le Président du Grand-Langres et ses vice-présidents au plus près des grands-langrois, et notamment des entreprises, comme ici à Montigny-le-Roi chez Bolétus.
- 2 - Les Rencontres Philosophiques Langres ont eu lieu en toute sécurité !
- 3 - Les œuvres de Joseph-Philibert Girault de Prangey des musées de Langres prêtées au musée d'Orsay.
- 4 - Le centre d'accueil des loisirs de Montigny a visité le centre de la préhistoire de Darney ! Au menu : peinture, les débuts de l'utilisation du feu, tissage et découverte de l'homme et son évolution.

- 5 - Trois entreprises grand-langroises bénéficient du plan de relance « Industrie » de l'État. À Langres, Freudenberg pour développer sa filière hydrogène, à Hûmes, Magna pour moderniser son unité de production, à Rolampont, Organic Pac pour relocaliser son activité de production d'emballages compostables.
- 6 - La Préfète de Région en visite à Langres pour prendre connaissance des grands projets de notre territoire.
- 7 - Pour accueillir le printemps, le service des espaces verts entretient le patrimoine arboré de la ville de Langres.
- 8 - Les prémices du printemps avec la floraison des jonquilles dans les forêts grand-langroises !

FOCUS SUR LA GOUVERNANCE DU TERRITOIRE



Suite à son engagement auprès des élus communautaires le 16 juillet 2020, Jacky Maugras, président du Grand-Langres et ses 9 vice-présidents souhaitent mener un mandat dans un esprit de rassemblement et de cohésion. Entretien avec le président sur une méthodologie collective...

Langres & Co : Si vous deviez résumer en quelques mots votre méthode de travail, quels seraient-ils ?

J. Maugras : « La loi engagement proximité du 27 décembre 2019 place les communes au cœur de la gouvernance des Communautés de communes et c'est essentiel. Il est plus que jamais nécessaire que les collectivités locales soient unies, créatives et innovantes pour répondre aux enjeux des politiques publiques actuelles.

" Informer, consulter, étudier, dialoguer, proposer et enfin décider sont, à mon sens, les maîtres mots d'une gouvernance réussie."

Langres & Co : Avec quels outils ?

J. Maugras : « Plusieurs outils me semblent indispensables : premièrement, définir et faire adopter un **pacte de gouvernance** puis un **projet de territoire** et enfin un **pacte fiscal et financier** »

Langres & Co : Pouvez-vous revenir sur ces points ?

J. Maugras : « Le pacte de gouvernance fixe, avec le règlement des assemblées déjà approuvé, la méthode de travail qui sera la nôtre pendant ce mandat. **Le projet de territoire constitue notre ambition pour ce mandat pour la Communauté de communes et ses habitants.** Le pacte fiscal et financier aide à se projeter sur la manière de financer nos ambitions. Ces 3 points sont indissociables.

Le challenge que se sont fixés les élus est, en premier lieu, de donner toutes les chances à notre territoire de traverser la crise économique et sociale mondiale. Ensuite, inverser la courbe démographique qui menace à long terme la pérennité des services publics auxquels nos concitoyens sont si attachés. Enfin, répondre aux besoins essentiels des grand-langrois, à savoir se loger, se soigner, accéder à un emploi, apprendre, se divertir, prendre soin de sa famille, qu'il s'agisse des plus jeunes de ses membres ou de ses aînés, bien vivre dans un environnement préservé !

La gouvernance de la Communauté de communes ne s'arrête pas au rôle du président et des vice-présidents. Le défi de ce pacte de gouvernance est d'associer les délégués communautaires bien sûr mais aussi et surtout l'ensemble des conseillers municipaux, soit 576 personnes.

Il paraît primordial de se doter de règles d'association à la décision transparentes afin que chacun d'entre eux ait envie d'y prendre part et soit acteur de la Communauté de communes ! »

Langres & Co : Que pouvez-vous nous dire sur le projet de territoire ?

J. Maugras : « Des ateliers participatifs ont été mis en place avec 6 thèmes : l'attractivité, la santé, la cohésion sociale, les services et équipements publics, l'économie et l'environnement. Les travaux réalisés à travers ces ateliers vont permettre aux élus et acteurs du territoire de définir **LEUR PROJET DE TERRITOIRE** dont la synthèse doit être validée avant le mois de juin. Ce projet sera notre feuille de route pour le mandat jusqu'en 2026. »

Langres & Co : Quel est le rôle du pacte financier et fiscal ?

J. Maugras : « Ce pacte est une charte basée sur un bilan financier et fiscal du territoire partagé par les communes membres et la communauté. Il permet de définir les projets réalisables de la communauté et sert ainsi de socle au projet communautaire de territoire. Il est également un outil de planification financière et de gestion budgétaire en identifiant les leviers d'action mobilisables. Il s'articule autour du projet de territoire en lui donnant un socle financier et vient nourrir le diagnostic du schéma de mutualisation, feuille de route de la planification et de l'évolution intercommunale.

Il sera le véritable outil de gestion de notre territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, ce pacte permettra d'analyser les capacités budgétaires pour réaliser et prioriser les projets de la Communauté de communes du Grand-Langres pour les années à venir ».



Jacky Maugras, Président du Grand-Langres, lors de la présentation des projets du territoire à Madame la Préfète de Région Grand Est et à Monsieur le Préfet de la Haute-Marne.

UN GRAND PROJET POUR L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.)

En se lançant dans l'élaboration de son P.L.U.i-H., notre territoire projette son devenir à l'horizon 2030. Un document qui intègre aussi la politique de l'habitat.

P.L.U. comme Plan Local d'Urbanisme

Un document de planification qui régit l'aménagement du territoire.

i comme intercommunal

Une échelle cohérente pour une démarche globale qui à terme remplacera les PLU ou Plan d'Occupation des Sols (POS) ou carte communale des 54 communes de la Communauté de communes du Grand-Langres.

H comme Habitat (valant Programme Local de l'Habitat)

Une politique de l'habitat à mener sur 6 ans sur notre territoire.

Cet outil de planification permet de traduire les orientations d'aménagement du territoire et d'avoir une vision spatiale des actions qu'on souhaite y mener en termes d'habitat, d'activités artisanales et économiques, de développement des équipements et des services, d'agriculture, d'espaces naturels, etc.

Il est élaboré en collaboration avec chaque commune membre de la Communauté de communes du Grand-Langres, en association avec les personnes publiques associées et en concertation avec la population. Il doit aussi être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) du Pays de Langres qui a été arrêté le 9 mars 2020.

Déjà 4 années de travail collectif !

Un P.L.U.i représente un volume important de documents qui comprend :

- **Le rapport de présentation** : consiste à établir un diagnostic initial du territoire, en abordant différentes thématiques (infrastructure, loisirs, économie, population,...). Sa rédaction est bouclée par les choix retenus pour la définition du P.A.D.D. ;
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)** : correspondant au projet des élus en termes d'aménagement et d'urbanisme. Cette réflexion permet de définir une politique à moyen-long terme dont le but est d'assurer la cohérence et la bonne gestion du territoire ;
- **Le règlement écrit et graphique** : reprend l'ensemble des règles applicables sur chaque zone définie. Il regroupe les cartes réalisées sous différentes échelles, et notamment le zonage recoupé en 4 typologies : U : zone urbanisée ; AU : zone à urbaniser ; N : zone naturelle ; A : zone agricole. En cours de réalisation, il vous sera présenté fin 2021.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)** : exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.
- **Le Programme d'Orientations et d'Actions (P.O.A.)** : précise tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat. Il détaille les orientations et objectifs inscrits dans le P.A.D.D. du P.L.U.i. En cours de réalisation, il vous sera présenté en septembre 2021.



- **Les annexes** : reprennent les informations variées, comme les servitudes d'utilité publique, le risque inondation, les sites archéologiques, etc.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La 1^{re} étape est terminée. Le diagnostic a été réalisé et présenté, le P.A.D.D. a été débattu le 15 juin 2020. Les 54 conseils municipaux de la Communauté de communes ont échangé en 2019 des orientations contenues dans le P.A.D.D. 11 réunions publiques ont été tenues entre 2018 et 2019.

La 2^e étape est l'arrêt du P.L.U.i. Après un travail sur le zonage pour chaque commune et la rédaction du règlement, l'ensemble des pièces du dossier sera transmis aux 54 communes. Chaque conseil municipal sera invité à donner un avis sur le projet de P.L.U.i-H. Enfin, le conseil communautaire se réunira pour arrêter le P.L.U.i.

La 3^e étape est la consultation, l'enquête publique et l'approbation. Après l'arrêt, le projet est soumis à l'avis des personnes publiques associées et à l'enquête publique. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que le projet de P.L.U.i. peut être approuvé par le conseil communautaire, à la fin de l'année 2022.

En 2023 il n'y aura plus qu'un P.L.U.i. commun qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle intercommunale. Il définira les règles juridiques d'utilisation des sols, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme des particuliers, professionnels ou organismes publics.



Construire et rénover dans le Grand-Langres

Déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne 24h/24h !

Vous voulez transformer une fenêtre en porte-fenêtre ? Vous souhaitez ranger les outils qui s'entassent dans votre garage en créant un abri de jardin ? Ou mieux, votre rêve va se réaliser, vous allez construire votre maison individuelle ?

Désormais, pour concrétiser vos projets, plus besoin d'imprimer vos formulaires et de vous déplacer en mairie. Vous avez la possibilité de déposer votre demande d'autorisation de travaux en ligne. En effet, ce service gratuit vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme depuis chez vous. Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

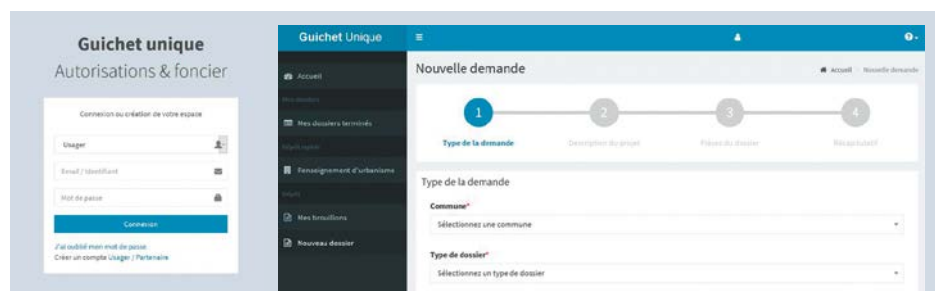
Comment ça marche ?

Toutes vos demandes peuvent être déposées à votre convenance sur le « Guichet unique » du Grand-Langres, dont vous trouverez le lien sur le site internet dans la rubrique Urbanisme > Autorisation de Travaux ou directement sur :

 <https://grandlangres.geosphere.fr/portailccs>



Lors de votre premier dépôt, il vous suffit alors de **créer votre compte « Usager »** et de l'activer en cliquant sur le lien qui vous sera envoyé une fois vos informations personnelles saisies. Votre espace personnel vous permettra de déposer la demande de votre choix : déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, etc., et de suivre en temps réel l'avancement de l'instruction de votre dossier.



Attention

Les demandes en ligne ne sont pas exemptées des pièces requises lors d'une demande papier. Au plan de situation du terrain explicitement demandé et obligatoire s'ajoutent le cas échéant plan de la façade, photographie de l'environnement proche et autres pièces qu'il vous appartient également de fournir.

Il est conseillé de se référer au formulaire Cerfa correspondant à la demande, téléchargeable sur le site internet www.langres.fr ou sur www.service-public.fr, afin d'examiner au préalable la liste des pièces exigibles. Si vous rencontrez une difficulté pour déposer votre demande en ligne, vous pouvez également contacter le service Urbanisme, qui vous renseignera sur les pièces à fournir selon le type de travaux envisagés et qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Quelles communes sont concernées ?

En attendant que le P.L.U.i. soit approuvé sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes du Grand-Langres en 2023, ce service ne concerne, pour l'instant, que les communes suivantes :

Avrecourt, Bannes, Champigny-les-Langres, Changey, Charmes-les-Langres, Faverolles, Humes-Jorquenay, Is-en-Bassigny, Langres, Neuilly l'Evêque, Peigney, Rolampont, Saint-Ciergues, Saint-Martin-les-Langres, Saints-Geosmes, Sarrey, Saulxures et Val-de-Meuse.

Les autres communes devront patienter avant de pouvoir accéder à la dématérialisation des demandes.

Les permanences :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) permanence mensuelle, prise de RDV au 03 25 32 52 62

Aides aux travaux avec URBANIS - permanence bimensuelle le :

- 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 18h ;

- 3^e vendredi de chaque mois de 12h à 15h, prise de rendez-vous au 03 80 71 17 12.

L'Architecte des Bâtiments de France, contactez le service Urbanisme Habitat Foncier pour prendre rendez-vous.



RENSEIGNEZ-VOUS

Service Urbanisme Habitat et Foncier du Grand-Langres :
03 25 86 86 85 - urbanisme@grand-langres.fr
Accueil sur rendez-vous - Avenue du 21^e RI à Langres
Siège de la Communauté de communes

LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé
ce qui va se passer*

1 - LA MAISON DES LUMIÈRES DENIS DIDEROT SORT SON OUVRAGE !

La Maison des Lumières et cet ouvrage présentent la vie et l'œuvre du philosophe Denis Diderot (1713-1784), natif de Langres. L'un et l'autre offrent une découverte de l'homme mais aussi du mouvement des Lumières ; les curiosités multiples de Denis Diderot permettant d'aborder tous les aspects de cette étape majeure de l'histoire de la pensée occidentale. Ce catalogue, accessible à tous avec de nombreuses images et facile à lire, rassemble les collections permanentes du musée : livres, documents, œuvres d'art et objets. Un merveilleux outil pour faire vivre les musées de Langres en ce moment et pas seulement ! Pour acquérir cet ouvrage, au prix de 22 €, et de nombreux autres, accédez à la boutique en ligne « **click & collect** » ou passez commande par téléphone au 03 25 86 86 89 ou écrivez à valerie.dechanet@langres.fr



2 - LA BIBLIOTHÈQUE MARCEL-ARLAND RÉAMÉNAGE SON ESPACE

Du 6 avril au 15 mai, réorganisation des collections et lifting pour la bibliothèque ! Tandis que les entreprises sont à pied d'œuvre pour le câblage et une remise aux normes électriques, le personnel profite de cette fermeture au public pour impulser un vent de nouveauté sur la présentation des collections. Ce ne sont pas moins de 28 000 documents qui vont être mis en cartons et déplacés. Une nouvelle signalétique sera également installée. Pour quelques semaines, le public est invité à se diriger vers la bibliothèque Goscigny, qui proposera un assortiment élargi de

nouveautés et une sélection des magazines les plus populaires. **Les quotas d'emprunt de documents sont levés afin que les usagers puissent faire le plein de livres, DVD, revues, etc., avant la fermeture temporaire.** Les documents seront automatiquement prolongés et les retards suspendus jusqu'à la **réouverture prévue le 18 mai !**

3 - CORLÉE : FIN DES TRAVAUX



Lors des forts épisodes pluvieux, des habitations du lotissement construit en contre-bas de la rue de Vaucourt étaient inondées. Certaines d'entre elles avaient leurs sous-sols immergés d'eau. C'est pourquoi, **un chantier de création d'un réseau d'eaux pluviales d'environ 160 mètres a été réalisé par la Ville de Langres** afin de collecter les eaux des chaussées et les exutoires de toiture pour les acheminer jusqu'à la fosse qui borde la D17 en direction de Langres. Un chantier qui a duré 2 mois et dont les riverains sont aujourd'hui ravis.

4 - NOUVEAUTÉ : UNE NEWSLETTER POUR SE TENIR INFORMÉ !

Le Pôle Enfance et Jeunesse du Grand-Langres a toujours à cœur d'être au plus proche des parents et de partager davantage avec eux. Voici donc la première newsletter : « ANIM' & VOUS ! ». Cette lettre numérique est née d'une réflexion menée sur le projet de service, co-construit avec les agents et développé autour de 4 axes : **la parentalité** : on vous en parle ; **la bienveillance** qui fera l'objet d'un article dans un prochain numéro, **la communauté éducative** en construction avec l'éducation nationale et **la communication**. L'objectif est de faire découvrir, chaque mois, une sélection de projets en mots et en images, menés par les professionnels de l'animation qui encadrent les petits grand-langrois.

5 - COVID-19 : CAMPAGNE DE VACCINATION

Depuis le 2 mars 2021, toutes les personnes présentant une pathologie à très haut risque de forme grave, toutes les personnes de plus de 75 ans, les professionnels de santé et du secteur médico-social ainsi que les 50-74 ans inclus présentant au moins une comorbidité sont éligibles à la vaccination.

Pour accueillir ces personnes, 4 centres de vaccination sont mis en place en Haute-Marne. **Pour Langres prenez rendez-vous au Centre Hospitalier par téléphone au 03 25 87 89 42 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, ou www.doctolib.fr ou vaccinocovid@ch-langres.fr**

6 - COURCELLES-EN-MONTAGNE : FIN DES TRAVAUX

Lancés à l'automne 2019, les travaux de la place du village se sont terminés en septembre 2020. **L'objectif était de sécuriser la place et en même temps de lui redonner son rôle de lieu de vie, notamment autour du lavoir.** Ce dernier a été totalement réaménagé et remis en eau, les pavés et la voirie refaite, un abris-bus et du mobilier urbain installés. Le travail collégial et local a contribué à la bonne réalisation des travaux. Il est à souligner que sur les 3 entreprises retenues pour effectuer les travaux, 2 se situent sur le territoire communal !



7 - LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Le Grand-Langres facture le service des déchets ménagers à la redevance. Ce service payant couvre la collecte et le traitement des déchets ainsi que le coût des déchetteries. Son prix varie en fonction du type d'usager (particulier, entreprise, administration), de la composition du foyer et surtout en fonction du type de collecte. Bientôt, les administrés recevront dans leur boîte à lettre leur redevance semestrielle. **Attention, elle correspondra à la période de juillet à décembre 2020.** Le coût d'enlèvement des déchets pour le premier semestre 2021 vous sera adressé ultérieurement.

8 - LE BALAYAGE INTERCO

Depuis 2018, le Grand-Langres a la mission d'entretenir la voirie communale de ses 54 communes. Parce qu'un territoire beau et avenant, c'est avant tout un territoire propre, le Grand-Langres s'est donné les moyens. Voici un résumé en chiffres pour l'année 2020 du balayage intercommunal :

- 3 passages par commune ;
- 2 750 km de voirie balayées ;
- 722 tonnes de déchets traités ;
- 673 heures de balayage.

9 - UN NOUVEL ESPACE FRANCE SERVICE (EFS)

Le 16 février dernier, Anne Cardinal - Maire de Langres, Céline Bernard - Vice-présidente du Grand-Langres en charge de l'action sociale et de la santé et Stéphanie Marivain - Sous-préfète de Langres, ont inauguré le dernier Espace France Services du territoire. C'est le 3^e EFS, les deux autres étant situés à Rolampont et Montigny-le-Roi. **Cette structure de proximité offre aux usagers un lieu unique d'accompagnement dans leurs démarches administratives.** Santé, famille, retraite, droit, logement, recherche d'emploi, accompagnement numérique : les agents du Grand-Langres vous accueillent près de chez vous et vous aident.

Plus d'infos : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Tél : 03 25 84 82 48 - cias@grand-langres.fr



10 - L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} novembre 2020, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a confié la gestion de l'épicerie sociale « Chez Louise » à la Croix-Rouge Française et ce pour une durée de 5 ans. **La mission reste inchangée, l'épicerie sociale continue d'apporter une aide principalement alimentaire** à un public en difficulté. Les distributions ont lieu chaque mardi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous. Les usagers de l'épicerie sont des personnes en situation de précarité ponctuelle, domiciliées dans l'une des communes du Grand-Langres.

Plus d'infos : Épicerie Sociale - Tél : 03 25 90 12 70

11 - ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LES PROLIFÉRATIONS !

Pour rappel, le Règlement Sanitaire Départemental de la Haute-Marne prévoit en son article 120 qu'« **il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble** ».





LE POINT SUR LES TRAVAUX



Aides aux travaux : bilan Féli'Cités des 4 ans !

Sur le territoire du Grand-Langres et à ce jour, **104 ménages** sont soutenus pour financer des travaux de rénovation énergétique dans leur résidence principale. Sur le quartier historique, c'est près de **70 immeubles** qui sont concernés par des financements de travaux divers, soit 83 dossiers déposés, répartis de la manière suivante :

- **10 ménages soutenus pour la rénovation de leur logement ;**
- **25 logements locatifs à loyer modéré remis sur le marché ;**
- **54 projets de rénovation de toitures et de façades financés ;**
- **1 ascenseur financé et installé ;**
- **10 rénovations de commerces soutenues ;**
- **5 dossiers de prime à l'accession à la propriété.**

824 propriétaires ont été renseignés par téléphone ou ou reçus en permanences bimensuelles au service Urbanisme Habitat Foncier ; 474 visites techniques ont été réalisées sur le terrain.

Ce dispositif d'accompagnement à l'échelle du Grand-Langres se traduit par des financements importants. En effet, plus de 2,46 millions d'euros de subventions ont été réservés à la réalisation des travaux sur notre territoire, provenant de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'État, du Grand-Langres, de la Ville de Langres et de la Région Grand Est.

L'impact sur l'économie locale est important. 6 290 000€ de travaux ont été injectés dans l'économie locale depuis 4 ans !

BON À SAVOIR : Féli'Cités s'étoffe avec l'apparition d'un nouvel outil d'incitation fiscale et réducteur d'imposition qui encourage les travaux de rénovation dans l'ancien : " Dénormandie dans l'ancien ". Ce dispositif reste mobilisable malgré le contexte sanitaire. Vous n'avez plus qu'un an et demi pour en profiter ! Plus d'infos sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35011

Pour plus de renseignements, contactez :
le Service Urbanisme Habitat Foncier du Grand-Langres
au 03 25 86 86 85 - urbanisme@grand-langres.fr
ou l'opérateur Urbanisme au 03 80 71 17 12

Restauration du massif occidental de la cathédrale Saint-Mammès

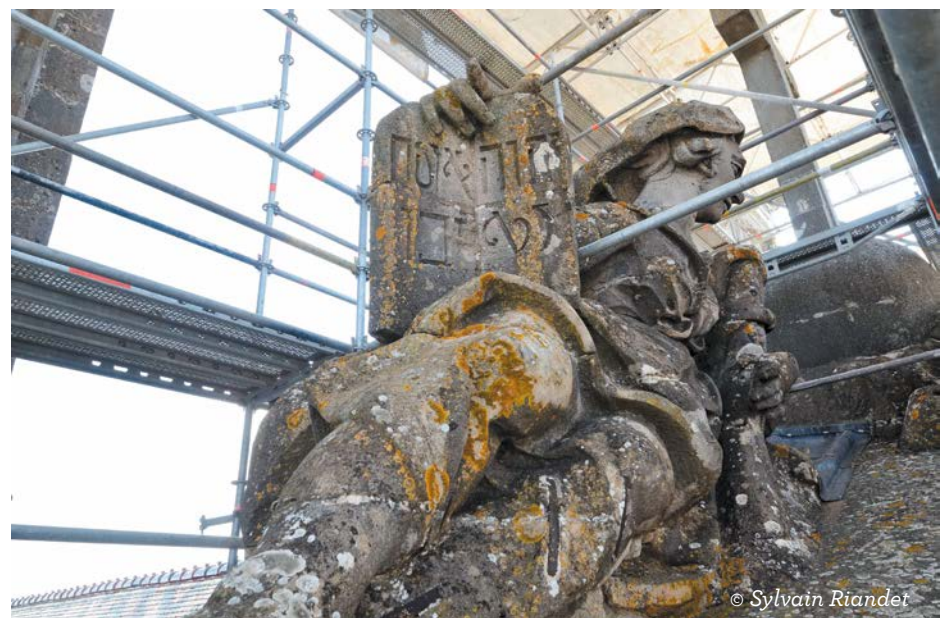
Débutée mi-novembre 2020 pour une durée de 37 mois, la nouvelle campagne de restauration de la cathédrale intervient après deux importants chantiers menés sur les toitures du monument. Ces travaux d'envergures réalisés et financés par l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du Grand Est ont pour finalité de résoudre les problèmes d'étanchéité que connaît l'édifice.

Le désordre principal concerne l'infiltration des eaux pluviales dans les maçonneries. Une campagne d'auscultation radar du massif occidental, complétée par des analyses de matériaux, a permis d'évaluer la présence de sels dans la pierre et de déterminer ses propriétés. L'état sanitaire du massif nécessite la reprise complète des éléments assurant l'étanchéité des parties saillantes, notamment les glacis des corniches, éléments qui facilitent l'écoulement des eaux de ruissellement.

Le massif occidental n'ayant connu que peu de modifications depuis sa construction, la DRAC propose les restaurations suivantes :

- la conservation des dispositions actuelles, purgées des bandeaux en ciment ;
- le traitement des éléments métalliques et la consolidation des maçonneries après nettoyage ;
- la restauration des sculptures et des vitraux ;
- la mise en place de couvre-mur en plomb sur les bandeaux en saillie du massif occidental pour assurer la bonne étanchéité des maçonneries ;
- la révision et la remise en peinture des menuiseries, des couvertures et des terrasses ;
- le remplacement des évacuations et des descentes d'eaux pluviales ;
- la mise en œuvre de dispositifs anti-volatiles ;
- la réfection de la cour Nord-Ouest.

La DRAC, maître d'ouvrage du chantier, a débuté la 1^{re} tranche des travaux sur la partie centrale de la façade pour une durée de 10 mois. La 2^e et 3^e tranches concerneront la tour Sud pour enfin terminer avec la 4^e tranche sur la tour Nord, dont la petite cour attenante. Le coût total des travaux s'élève à 2,57 millions d'euros.



Les équipements sportifs rafraîchis !

Troqués le maillot de bain pour le bleu de travail, c'est le défis que s'est lancé l'équipe d'Aqualangres ! En effet, à défaut de pouvoir accueillir le public au centre aquatique, les agents ont fait preuve d'entraide et de solidarité en se mobilisant pour rénover différentes infrastructures sportives de la Ville de Langres. Sans aucune formation et dans une bonne ambiance, quatorze agents ont pris part aux chantiers de rafraîchissement **du gymnase de la Bonnelle, des clubs de rugby et foot de Langres** qui en avaient bien besoin !

Au gymnase de la Bonnelle, 5 semaines de travail ont été nécessaires pour nettoyer et peindre les vestiaires, les couloirs et la grande salle sportive. Des travaux de carrelage, de menuiserie, de pose de dalles aux plafonds et de plomberie ont également été réalisés. Le travail des entreprises locales terminés pour la réfection du club house et des vestiaires du club de rugby, les agents ont finalisé le chantier en y consacrant 160 heures. Pour le club de foot langrois, 2 ans après son incendie, le chantier débute. La participation d'Aqualangres se traduit sur la rénovation complète des douches et le remplacement du carrelage au sol. Là aussi, un grand chantier s'annonce ! L'ensemble de ces chantiers sont réalisés avec le soutien technique et financier des services techniques de la Ville de Langres.

Dès la reprise possible, les sportifs vont avoir de belles surprises ! **Que l'équipe d'Aqualangres soit remerciée pour cette preuve de volontarisme et d'esprit d'équipe.**



Cyril CARCANO, responsable du service des sports (à gauche sur la photo), et son équipe se sont mobilisés plus de 1 000 heures au gymnase de la Bonnelle !

Les travaux du quartier historique vont bon train...



La société GRDF a démarré d'importants travaux dans le quartier historique de la ville de Langres, près des places Ziegler et Diderot. Un chantier qui se déroule en plusieurs phases afin de perturber le moins possible la vie dans ce quartier. Les travaux consistent au remplacement d'une conduite de gaz. L'entreprise Véolia, gestionnaire de l'eau et de l'assainissement pour le compte de la Ville de Langres, intervient également pour changer la conduite d'eau potable et les derniers branchements en plomb, rue Lambert Payen. La Ville profite également du chantier pour installer la fibre optique et étudie la pose de bornes escamotables pour réguler et sécuriser la circulation de tous et mieux partager l'espace public dans l'une des artères principales du centre-ville.

La première phase du chantier s'est terminée mi-mars. Profitez à nouveau pleinement de vos commerces de la rue Jean Roussat. Place à la 2^e phase avec la rue Lambert Payen. La 3^e phase concernera la rue Derrière la Loge pour une durée équivalente. Le chantier se terminera avec la réfection définitive des voiries, prévue fin avril - début mai.

Durant les travaux, les rues concernées sont interdites à la circulation ; l'accès des riverains à leur domicile est maintenu. Pour la circulation des véhicules, des déviations sont mises en place au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

ZA du Champ de Monge

La Communauté de communes du Grand-Langres a donné, en juin dernier, le coup d'envoi des travaux de viabilisation des 42 000m² de la future zone d'activité du Champ Monge à Saints-Geosmes. Située dans le prolongement de la phase II du parc commercial Monge, cette zone d'activité va permettre au territoire d'apporter des réponses aux sollicitations d'entrepreneurs qui formulent déjà le souhait de s'y installer !

Les travaux de viabilisation ont débuté avec l'installation des différents réseaux ainsi que la création de la voirie. A noter que la totalité des eaux de pluie s'infilte sur le site, sans rejet dans le réseau. Au total, 10 lots modulables de 2 500 à 7 500 m² peuvent être proposés aux investisseurs.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 184 000€ TTC pour une fin de travaux prévue en juin 2021.



Les terrains viabilisés de la ZA Champ de Monge à Sts-Geosmes



NOTRE EAU POTABLE

Savez-vous d'où vient l'eau de votre robinet ?

C'est surtout à l'occasion de nos étés chauds et également quand l'eau ne coule plus au robinet qu'on se pose la question. Au Grand-Langres, l'eau provient de plusieurs ressources en eau naturelles :

- ◆ **des eaux souterraines** (nappe phréatique superficielle et profonde) : gestion communale ;
- ◆ **des lacs** de la Mouche, de la Liez et de Charmes : gestion par le syndicat mixte de production d'eau potable du Sud Haute-Marne (SMIPEP) ;
- ◆ **de 3 forages** à Rolampont : *gestion par le SMIPEP.*

En effet, le SMIPEP est en charge de la production et de la gestion du service de production et du transport d'eau potable sur une partie du territoire du Grand-Langres (pour les communes d'Avrecourt, Champigny-les-Langres, Chanoy, Chatenay-Mâcheron, Chatenay-Vaudin, Jorquenay, Langres, Lecey, Val-de-Meuse, Neuilly-l'Évêque, Orbigny-au-Mont, Orbigny-au-Val, Peigney, Saint-Maurice, Saints-Geosmes, Saulxures, Val-de-Meuse et le Syndicat des eaux de Confévron regroupant : Bannes, Charmes et Changey) et au-delà. Certaines communes sont alimentées en totalité par le SMIPEP et d'autres le sont uniquement en cas de besoin. Il délègue l'exploitation des installations à la société Véolia. Néanmoins, les communes restent responsables de leur réseau communal interne, notamment de la livraison d'eau dans vos maisons, vos entreprises, etc.



Le SMIPEP dispose de deux types de ressources majeures en eau citées ci-dessus et de deux unités de production d'eau potable :

- l'usine de Champigny-les-Langres (85% de la production totale) ;
- l'unité de traitement de Rolampont (15% de la production totale).

L'accentuation des modifications climatiques, la nécessité d'économiser et de préserver notre eau orientent le plan d'investissements du SMIPEP pour les 5 années à venir. Aussi, les principaux travaux et études prévus sont les suivants :

- l'aménagement et la réhabilitation des prises d'eau de la Liez et de Charmes ;
- l'amélioration de la chaîne de traitement de l'usine de Champigny-les-Langres ;
- la recherche de nouvelles ressources à exploiter ;
- l'augmentation des capacités de stockage en eau potable ;
- les travaux d'extension de réseau, raccordement de nouvelles communes.



Et la qualité de l'eau dans tout ça ?

Qu'elle arrive au robinet c'est une bonne chose, qu'on puisse la boire c'est encore mieux ! C'est pourquoi, **l'eau du robinet est aujourd'hui un des produits alimentaires les plus contrôlés**. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir une sécurité hygiénique. Ces contrôles relèvent des missions de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Vous pouvez connaître la qualité de l'eau potable de votre commune via le site suivant :

www.solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau



ASSO.



La Compagnie ça change un peu !

La volonté d'animer les rues langroises à l'occasion des fêtes de fin d'année a fait naître la **Compagnie ça change un peu (CCUP)** en 2008. Dès lors, elle a multiplié les rendez-vous à Langres, et bien au-delà. Elle n'a eu de cesse de nous faire rire, danser, rêver et chanter ! Cette troupe fantastique qui œuvre dans une dynamique de proximité, d'échanges avec le spectateur, rassemble des artistes de tous horizons, professionnels et amateurs. Elle est animée par la volonté de soutenir et de mêler les arts de la scène à travers la création de spectacles et d'événements sur-mesure, l'accueil de projets artistiques, la formation de ses artistes, etc.

Une « belle bande de copains » menée par Jérôme Hudeley (le théâtrien qui adore la musique) et Mathilde Simonnot (la musicienne qui chérit le théâtre). Accompagnée par les membres du bureau et de Laure Parmentier, l'administratrice, cette joyeuse compagnie est constituée d'un tissu de professionnels de comédiens, musiciens, techniciens, costumiers, etc., venant essentiellement de Haute-Marne et d'un réseau fabuleux de bénévoles.

Les grands "spectacles" de la CCUP, c'est :

- L'incontournable **Chorale des Lutins** qui apporte à Langres un charme supplémentaire lors des fêtes de fin d'année ;
- Les **Becs à Swing** : l'orchestre déambulatoire et festif présentant un répertoire de la New Orlean's ;
- **Kara O'Show** et **Impostrophe**, spectacles musical et d'improvisation ;
- Et bien d'autres encore, il y en a pour tous les goûts, tous les âges !

La CCUP s'est aussi un travail toute l'année sur le territoire. La compagnie est responsable et encadre l'option et la spécialité théâtre au Lycée Diderot de Langres. Elle intervient également dans les écoles élémentaires mettant en œuvre des projets qui ont du sens pour l'ensemble des acteurs. Des ateliers chant et prochainement, des ateliers théâtre seront proposés par la compagnie !

Ces derniers temps ont engendré beaucoup de frustration chez les artistes et dans l'ensemble du monde la culture. Toutefois la CCUP sait que son public langrois reste fidèle et qu'il sera au rendez-vous, les 23 et 24 octobre prochain à la salle Jean Favre pour les voir à nouveau sur scène jouer (enfin !) leur comédie musicale « 7 fois n'est pas coutume » et peut-être même avant !



Particuliers, collectivités, associations :
Contactez-les pour vos futures soirées endiablées !

📍 Cie ça change un peu : 07 69 70 94 58
ccup@live.fr [Ca-change-un-peu](#)

ÉCO.



MédiéGAME

MédiéGAME a ouvert le 13 mars 2020, une date inoubliable pour ce jeune entrepreneur qui voyait enfin son rêve aboutir avec l'ouverture de sa salle de jeux nouvelle génération et son bar/restaurant.

Un virus est venu perturber les choses et les grand-langrois ont dû attendre un peu avant de s'accorder une pause récréative inédite dans ce lieu où les maîtres-mots sont le jeu et le partage !

De 10 à 77 ans, seul ou accompagné de vos amis, votre famille, ou de vos collègues, dès la réouverture, essayez-vous :

- au concept de la réalité virtuelle ;
- à l'expérience captivante d'un escape game ;
- aux jeux de sociétés et vidéos proposés de ce barcraft ;
- à devenir le vainqueur d'un tournoi de baby-foot ou de billard.

Après votre session de jeu, vous pourrez partager un verre et même vous restaurer sur place.

Vous serez envoûté par l'ambiance moyenâgeuse, orientée autour de combat armuré médiéval, qui règne dans ce lieu au concept innovant. L'été, vous pourrez même assister sur la terrasse à des combats de démonstration en armure !

Médiégame se transporte aussi dans votre entreprise, votre structure et s'adapte en fonction du nombre de participants, n'hésitez pas à les contacter.



Venez vivre une aventure incroyable :

📍 1 rue de la Vignotte
52 200 SAINTS-GEOSMES

Du mardi au dimanche : 06 67 25 67 29
mediageam52@gmail.com

www.mediegame.fr - [mediegame](#)



LA VIE DES QUARTIERS NEUFS

La bibliothèque René-Goscinny



Implantée depuis de longue date dans les Quartiers neufs, la bibliothèque occupe aujourd'hui un espace au sein de la Maison de quartier/Centre social. Les habitants peuvent donc profiter de deux services complémentaires dans un même bâtiment.

Le travail en partenariat avec les associations locales est une réalité quotidienne et la collaboration avec les services de l'inter-collectivité est fructueuse ; de la « Semaine Bleue » aux événements du quartier comme la « Fête de la Citadelle », de l'opération nationale « Partir en livres » aux ateliers de la M2K, tout est prétexte à faire vivre ce dicton : « **seul, on va plus vite; ensemble, on va plus loin !** »

*Les médiathèques, c'est aussi sur le Web !
Vous n'avez plus d'excuse pour rester informé*

 **MediathequesDeLangres**
www.mediatheques-langres.fr

La bibliothèque, lieu du lien

Réel lieu d'accueil, d'échange et de ressources pour les habitants, la bibliothèque René-Goscinny joue à ce titre un rôle social et citoyen de proximité. Marie-Anne et Pascaline l'animent au quotidien et assurent l'accueil des classes et des individuels. L'emprunt de magazines, d'albums, de romans, de BD, de DVD, y sont possibles. Des programmes d'animations gratuites et renouvelées sont également proposés tout au long de l'année.

La bibliothèque accueille également les écoles du quartier : la maternelle de la Grenouille, la primaire de la Bonnelle, l'IME ainsi que les Ouches. Ces visites sont primordiales. **Les enfants scolarisés ont l'opportunité de venir une fois par mois et d'emprunter le livre de leur choix, et ce, même s'ils ne sont pas inscrits.** La crèche et le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) viennent aussi régulièrement profiter des livres et des animations proposées par le personnel : mise en scène d'albums, comptines, tapis à histoires... Quant aux animateurs "Pep's" (Programme d'Encadrement Post Scolaire) ils accompagnent les enfants pour une sortie culturelle le mardi après l'école pour un temps de lectures individuelles ou collectives et d'échanges.



Conseil citoyen : la parole est à vous !

C'est quoi un conseil citoyen ?

C'est une instance autonome où la parole est donnée aux habitants, associations et acteurs d'un quartier. En se réunissant 1 fois par mois, il contribue à améliorer la vie d'un quartier en identifiant les attentes de chacun, en apportant des réponses et en proposant des idées et des projets. **Basé sur les principes égalité, neutralité, laïcité, parité et proximité**, le conseil citoyen doit faire entendre la voix de tous ! Il participe au pilotage du contrat de ville.

Pourquoi s'impliquer ?

Pour contribuer à l'évolution de son quartier, en participant aux réflexions, aux décisions et en assistant aux instances de pilotage. Il est également force de proposition et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Comment est-il composé ?

D'un collègue d'habitants des Quartiers Neufs et d'un collègue d'associations, de commerçants, de professions libérales, etc.

Comment participer ?

Proposez votre candidature auprès de l'animatrice référente !

Être conseiller citoyen, c'est quoi ?

Connaissant bien votre quartier et animé par une volonté d'agir, vous serez acteurs, relais auprès des habitants. Vous pourrez faire des échanges et des propositions sur les sujets qui vous touchent.



Mon contact :

Rislaine SIRAGE
06 07 30 56 80
03 25 86 86 79
rislaine.sirage@langres.fr

LA CULTURE CHEZ VOUS



*Admirez, visionnez, écoutez, et participez
la culture est en ligne !*

Musées, bibliothèques, école de musique, service Patrimoine, spectacle vivant... Chacun dans leurs domaines, les services de la Ville de Langres ont cherché à garder le contact avec le public en imaginant de nouveaux rendez-vous. En attendant que la vie reprenne son cours et que les lieux culturels rouvrent leurs portes, plongez-vous dans l'antre du numérique où le voyage artistique se fait en un clic !

Les vidéos et podcasts des musées de Langres

Réels moments d'évasion, les podcasts et les vidéos concoctés par l'équipe des musées offrent un moyen inédit de découvrir les œuvres des musées. Retrouvez l'ensemble de ces créations sur la page Youtube Langres Grand Langres.

« **Mon œuvre préférée** » est une série de plusieurs vidéos. Chaque agent des musées présente son œuvre préférée dans les collections du Musée d'Art et d'Histoire ou de la Maison des Lumières Denis Diderot. Cet exercice est également une occasion pour vous d'explorer ces beautés autrement.

« **Les podcasts** » sont une autre façon de vous faire découvrir les œuvres. À l'écoute des 5 enregistrements, imaginez-vous l'œuvre qui vous est décrite. L'idée est de reconstruire mentalement l'image correspondante. Vous pouvez aussi la dessiner, en réécoutant les descriptions. Et si vous le souhaitez, apportez votre dessin à l'accueil des musées dès leur réouverture ou envoyez la version numérique à musees@langres.fr ou l'original par courrier à Musées de Langres, Place du centenaire, 52200 Langres. **Deux entrées sont offertes à chaque participant.** Profitez-en et à vous de jouer !



Les retranscriptions de l'école de musique

Sur les réseaux sociaux, les professeurs et les élèves de l'école de musique partagent aussi des contenus sonores pour maintenir le lien avec le public : retranscription des cours, des concerts, partage des coups de cœur, etc. De l'information est fournie par les professeurs pour bien s'organiser en fonction des horaires d'ouverture et de fermeture.

L'école est ouverte depuis le 4 janvier dernier mais uniquement pour les élèves mineurs. Pour les élèves adultes, il faudra encore patienter un peu.

Restez connecté ! [École municipale de musique de Langres](https://www.facebook.com/EcoleMunicipaleMusiqueLangres)

Les médiathèques

Lors des périodes de confinement, les bibliothécaires sont restés actifs avec un compte Facebook et un site internet dynamique. Ont été mis en ligne pas moins de 52 vidéos pour animer la lecture jeunesse ; 16 enregistrements pour la lecture adulte ; 1 concours « Harry Potter » qui a donné lieu à une remise de prix ; et tant d'autres actions pour égayer vos journées.

Et pour permettre à tous de rester connectés, la formation des seniors de + de 60 ans à l'outil numérique a débuté. Les ateliers se tiennent les jeudis à la médiathèque Marcel-Arland. Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées !

ZOOM SUR ...

Apelle et Laïs du peintre Jules-Claude Ziegler



La dernière acquisition du musée de Langres à découvrir à la bibliothèque Marcel-Arland !

Nos musées ont récemment acheté une œuvre importante du peintre Ziegler, l'un des principaux artistes langrois du XIX^e siècle. Peinte vers 1840, cette toile représente une conversation amoureuse entre le peintre grec Apelle et son modèle Laïs. Cachée du regard par les arbres, cette scène intime est empreinte d'une forte sensualité. Une ouverture dans le paysage dévoile l'acropole d'Athènes. Les coloris et le style de cette œuvre très suggestive sont

caractéristiques de la maturité du peintre. Après un premier accrochage sur les murs de la médiathèque Arland, l'œuvre sera visible au musée d'art et d'histoire après sa réouverture.

Opus de la série Focus : L'enceinte urbaine du III^e au XXI^e siècle Langres

Le service Patrimoine livre sa dernière publication, consacrée à un sujet déterminant pour l'histoire de Langres : les remparts qui ceignent le centre historique. Cette enceinte urbaine accompagne l'histoire de la ville depuis presque deux millénaires.

Éléments patrimoniaux majeurs, nos fortifications sont devenues aujourd'hui l'un des principaux atouts de l'attractivité de la cité. Richement illustrée, cette plaquette réunit images anciennes et récentes, complétées de restitutions 3D inédites. En vente dans la boutique des Musées, en « **click & collect** » ou par mail musees@langres.fr






QUOI DE NEUF DANS LES CLUBS ?

Les bassins d'Aqualangres pas totalement vides...

Fermé au public mais pas à tous les publics ! Le centre aquatique du Grand-Langres accueille un public bien précis. Les femmes enceintes, via la demande de leur médecin, ont la possibilité de poursuivre les cours de pré-natalité. L'hôpital se charge de réserver des créneaux horaires auprès de la piscine. Les kinésithérapeutes accompagnent également des groupes de personnes dans le cadre d'un suivi médical. Là aussi, des créneaux leurs sont réservés.

Autre public, le comité départemental handisport et les personnes handicapées munies d'une carte d'invalidité. Les désireux peuvent réserver leur temps d'activité directement auprès des équipes d'Aqualangres les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h.

Plus de renseignements sur les ouvertures exceptionnelles, au 03 25 84 25 10  [aqualangres](#)



Début de la saison pour le Club Nautique de la Liez



Bi-ski, mono-ski, figure, wake-board, saut, bouée tractée... Que vous soyez débutants ou confirmés, venez tester !

C'est dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation au sol préconisés par un protocole bien particulier au ski nautique que le Club Nautique de la Liez (CNL) **ouvre ses portes à tous dès le 11 avril 2021**. Et avec des nouveautés cette année, à savoir **deux semaines d'initiation gratuite pour les femmes et les jeunes de moins de 10 ans**, en juillet et août, tous les matins de 10h à 12h.

De plus, avec des skis, un équipement adéquat et surtout du personnel encadrant adapté, **les personnes à mobilité réduite pourront également s'adonner aux joies de la glisse en guise d'essai gratuit**, deux jours dans la saison.

Parce que c'est ludique, en plein air et gratuit pour ceux qui souhaitent découvrir les activités nautiques, mettez-vous au rythme de la Liez et tous à l'eau dès le week-end de Pâques !

 [ClubNautiqueLiez](#)

Profitez du terrain du rugby-club langrois !

En cette période inédite où presque tout est à l'arrêt, y compris le sport, le club de rugby de Langres fait partie des exceptions et propose à tous ceux qui le souhaitent un moment de défouloir sur le terrain. Courir, sauter, rire, jouer, découvrir la discipline... tous les prétextes sont bons pour se dépenser une heure par semaine chaque samedi de 14h à 15h (et le mercredi en période de vacances scolaires).

Encadré par les licenciés du club, adultes et enfants pourront s'accorder du temps, en plein air, sous forme de jeux de course. Les exercices proposés sont adaptés aux gestes barrières et sont exclus les plaquages et les regroupements. Le jeu est fluide et sans contact. Chacun est invité à s'équiper de ses propres affaires (bouteilles, serviettes, etc.), le port du masque est obligatoire.

"Le terrain est grand, il y a de la place pour tous" ; s'exclame le président du rugby qui invite les autres clubs à s'entraîner en extérieur.



Le club de badminton a saisi l'appel du président et reprend ses entraînements, sur le gazon !



Contactez le président du club pour plus d'infos.
Sylvain Grandjean : 06 51 08 67 57

PH SPORT



Une pépite du territoire !

Une rencontre avec PH Sport, c'est avant tout l'occasion de **découvrir le monde du sport automobile, si singulier et souvent trop peu connu du grand public**. Entreprise innovante basée à Langres, Bernard Piallat et Jérôme Plubel pilotent une quarantaine de salariés. À travers la discipline, ils contribuent au rayonnement du territoire, bien au-delà de l'hexagone.

Pour la genèse, c'est l'histoire d'une rencontre peu banale entre deux compagnons de chambrée au service militaire. Réunis par la passion du rallye, Bernard Piallat et David Henry sont alors plus intéressés par les R5 Turbo que par les chars d'assaut ! Le premier est mécanicien chez Simon Racing, tandis que le second est carrossier au sein du garage familial. Ensemble, ils commencent à préparer des voitures de rallye et créent PH Sport en 1990. Les premiers succès arrivent sans tarder, notamment grâce au pilote **Daniel Forès** qui remporte la Coupe Renault Sport en 1994. La notoriété de l'équipe s'étend alors au-delà de l'Est de la France et **Jean-François Bérenguer** accorde sa confiance à PH Sport pour disputer la Coupe Citroën ZX.

Puis Bernard Piallat entend parler d'un jeune pilote talentueux : un certain **Sébastien Loeb**. En trois saisons, PH Sport participe à l'effort collectif permettant de faire décoller la carrière du prodige, vainqueur du Trophée Saxo Kit-Car en 1999. C'est alors que la machine à gagner s'accélère et PH Sport se voit confier des programmes d'envergure croissante par l'Équipe de France FFSA et Citroën Sport.

Tout en poursuivant son implication à tous les niveaux de la pyramide, PH Sport s'ancre dans l'environnement du Championnat du Monde en participant à l'éclosion de pilotes comme **Thierry Neuville** et **Stéphane Lefebvre**. C'est également avec l'équipe que **Robert Kubica** remporte le titre WRC2 en 2013.



En 2016, Citroën Racing confie à PH Sport l'exploitation du programme Abu Dhabi Total World Rally Team. Après une victoire au Portugal, l'équipe frappe un grand coup en Finlande avec **Kris Meeke** vainqueur et **Craig Breen** troisième !

Puis en 2017, l'équipe dispute son premier Dakar avec **Khalid Al Qassimi**, auteur de belles performances. En 2018, le pilote d'Abu Dhabi termine à la 6^e place du classement général sur le 3008 DKR MAXI.

L'année 2019 voit PH Sport réaliser le doublé en Championnat de France des Rallyes. En parallèle, l'équipe développe le Zephyr by PH Sport, son premier véhicule destiné au rallye-raid. Avec Conrad Rautenbach, celui-ci obtient une superbe 4^e place dans la catégorie SSV dès son premier Dakar en 2020.

*À travers ce beau palmarès
et un réel savoir-faire,
PH Sport renforce plus que jamais
l'attractivité et l'image du territoire.*

Lionel BAUD et Loic MINAUDIER
Arrivée de la dernière spéciale du Dakar 2021



Grand Langres

DANS MA POCHE !



www.langres.fr